Département
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement
De RENNES
Canton de Montauban

COMMUNE DE BLERUAIS

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213500267-20260403-D_2026_11-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 31 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente et un mars à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bléruais se sont réunis à la mairie de Bléruais sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Daniel LECHEVESTRIER, Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Etaient présents : Mr Alain LESEC ; Mr Daniel LECHEVESTRIER ; Mme Sylvie DELALANDE ; Mme HOUDUSSE Eve-Anne ; Mr Grégory BALDASARRE ; Mme DELALANDE Patricia ; Mr Julien LEBORGNE ; Mme HOUDUSSE Eve-Anne

Nombre de conseillers : en exercice = 7
Présents = 7
Votants = 7

Convocation : 23 Mars 2026

Délibération n° 2026.11
Finances : Affectation du résultat de la commune 2025

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaitre :

Reports :
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -54 035.49 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 109 589.14 €

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 44 857.41 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 19 617.65 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 20 448.36 €
En recettes pour un montant de : 9 017.67 €

Besoin net de la section d'investissement :
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 20 608.77 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 20 608.77 €

Ligne 002 :
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 108 598.02 €

A l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal valident à l'unanimité l'affectation du résultat 2025.

Le Maire,

MAIRIE DE BLERUAIS (Ille-et-Vilaine) Rép. Française

Daniel LECHEVESTRIER

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le 03/04/2026